

RÉSOLUTION: SWAZILAND

THÈME: OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE: L'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Rappelant	que depuis le 28 juillet 2010 l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires sont devenus des droits fondamentaux de l'homme reconnus par l'ONU,
Constatant	que 2,5 milliards de personnes n'ont pas d'accès à l'eau potable et que 4,4 milliards de personnes ne possèdent pas d'installations sanitaires décentes,
Regrettant	le fait que les dirigeants mondiaux n'aient pu tenir leur promesse qui était de réduire le taux de personnes en manque d'eau potable de moitié d'ici 2015, mais que ce taux a au contraire doublé depuis 2010,
Soulignant	que dans plusieurs pays en sous-développement comme le Swaziland la ressource en eau potable est un problème majeur pour la population et que la répercussion de cette situation entraîne des conséquences graves sur cette dernière comme les maladies hydriques,
Informant	qu'il existe une entreprise américaine nommée "Lifestraw" qui fabrique des systèmes de filtration qui transforment l'eau non-potable en eau propre et salubre dont un réservoir peut fournir en une heure 11,4 L d'eau qui correspond au besoin quotidien de 75 à 100 personnes,
Décide	<p>d'implanter ce système de filtration d'eau dans les pays dans le besoin, notamment le Swaziland, afin de rendre possible l'accès à l'eau potable à l'ensemble des populations des PMA,</p> <ul style="list-style-type: none">- de demander aux pays membres de l'ONU de verser 0,1 % de leurs dépenses militaires au PNUD, ce qui correspondrait à la somme de 1'739'000'000 \$ chaque année;- de racheter le brevet de "Lifestraw" en utilisant cette somme;- d'établir des usines de ces filtres dans les pays dans le besoin afin de réduire le coût du produit et d'en augmenter la disponibilité à l'aide du fonds créé par tous les pays concernés.

Le texte français fait foi